

Correctement assurés en cas d'accident en Suisse comme à l'étranger ?

Patrik Noack



Disposer d'une couverture d'assurance suffisante en Suisse comme à l'étranger – surtout en cas d'accident – est essentiel pour les athlètes.



Choisir une assurance-accidents privée « monde entier »

Parmi les meilleurs médecins, nombreux sont ceux qui travaillent dans des cliniques privées n'admettant que des patients assurés en privé ou semi-privé.

- Souscrire une assurance-accidents (pas maladie) privée « monde entier ».
- Vérifier si son sport est classé à risque, ce qui pourrait conduire l'assureur à un refus de prestations.



Veiller à la couverture illimitée des frais en cas de rapatriement après un accident

Même avec une assurance-accidents « monde entier », la couverture des frais en cas de rapatriement diffère d'une compagnie à l'autre.



Prendre une affiliation à la Rega

Prendre une affiliation de CHF 30.- par an à la Rega permet de combler les lacunes de couverture des assurances « monde entier ».



CHF 30.-



Souscrire une assurance annulation voyage

Important : pas de sport ~~≠~~ pas d'avion

→ Vérifier impérativement si l'assurance voyage couvre aussi l'inaptitude au sport.



Sport impossible, avion possible



Sport impossible, avion impossible



Conseils pour les séjours à l'étranger

- Toujours garder sa carte d'assuré de son assurance-maladie sur soi.
- Selon le pays, vérifier si des formulaires supplémentaires sont nécessaires.

